

Réponses aux questions relatives à l'appel à proposition en cours de la Fondation Facilité Sahel (FFS)

Zone d'intervention :	Région Arc Sud – ancienne régions Koulikoro, Sikasso et Kayes au Mali
Budget global indicatif :	2 millions d'Euro
Durée du projet :	4 à 5 ans
Démarrage du projet :	envisagé pour mars 2025
Délai de soumission de la note conceptuelle :	18.10.2024, 22h UTC

Veillez trouver le canevas de rédaction pour la note conceptuelle ensemble avec les informations sous le lien suivant [Appels à propositions | Facilité Sahel \(facilite-sahel.org\)](https://facilite-sahel.org).

La région « Arc Sud » comprend les 3 régions Koulikoro, Kayes et Sikasso selon l'ancienne découpage. Dans cette région, Nara et Dioïla sont inclus.

Nous vous rappelons qu'un seul projet au Mali sera retenu et financé dans le cadre de cet appel à proposition. La soumission des notes conceptuelles est la première phase du processus de sélection. La deuxième phase comprend des entretiens avec les organisations/consortia candidates qui ont soumis des projets éligibles. Parmi ces derniers, 2 à 3 seront retenus et invités à soumettre une proposition de projet entière avec des documents y relatifs dans une 3^{ème} phase.

Il n'est pas exclu qu'une organisation soumette 2 projets (dans 2 consortia). Toutefois, une organisation ne peut pas rentrer dans la 3^{ème} phase avec 2 différents projets. C'est-à-dire que le cas échéant un des deux projets sera exclu pour la 3^{ème} phase.

Dans le cadre de la phase actuelle (soumission des notes conceptuelles) seules les informations dans le format publié sur le site web de la FFS [Appels à propositions | Facilité Sahel \(facilite-sahel.org\)](https://facilite-sahel.org) seront évaluées. Nous vous prions donc de ne pas soumettre – avec la note conceptuelle – des documents correspondants, des annexes ou d'autres textes et informations supplémentaires et de suivre les indications telles que de réduire les « **informations sur votre organisation** » sur 2 pages (dans le cadre d'un consortium, 2 pages par organisation membre). Aussi, **seule le montant global pour le budget** du projet est demandé. Nous ne souhaitons pas de recevoir des détails sur le budget ou d'autre aspects du projet.

Un consortium qui soumet un projet a besoin de désigner une organisation cheffe de file (lead). Ce sera avec cette organisation que la convention de financement sera signée. Le lead d'un consortium peut être assuré par une organisation non gouvernementale malienne ou par une organisation non gouvernementale internationale. Les associations à but non lucratif enregistrées au Mali peuvent également soumettre des propositions.

Veillez noter qu'un aspect essentiel des projets financés par la FFS est que les activités qui seront effectivement mises en œuvre seront déterminées par un dialogue participatif avec la population et les autorités. Il faut donc éviter de fixer des activités concrètes dès la note conceptuelle. Dans le cas qu'un dialogue a déjà été achevé et produit des activités en résultant dans la zone d'intervention, veuillez donner des détails (période, participant.e.s, méthode...) du processus dans la note conceptuelle.

Sur la liste des activités non éligible figure la « Gestion et élimination des déchets/eaux usées ». Cette exclusion est motivée par les contraintes environnementales importantes liées à la construction de

grandes installations. Les projets correspondants ne peuvent pas être réalisés dans le cadre de la durée prévue du projet. Cela n'exclut pas nécessairement les projets plus petits, à condition qu'un plan de transformation complet soit disponible.

Pour plus d'information relative à la mise en œuvre des projets veuillez trouver des détails dans le « guide de mise en œuvre » de la fondation sous le lien suivant [Documents | Facilité Sahel \(facilite-sahel.org\)](#).